AIRBUS GROUP

Adhésion
à l'Accord Cadre du 23 mai 2016 sur l'égalité et la mixité professionnelles au sein d'Airbus Group en France

Entre la société AIRBUS ATR SAS, dont le siège social est, 5 avenue Georges Guynemer – 31770 COLOMIERS, représentée par Madame Olga RENDA-BLANCHE, Directrice des Ressources Humaines, agissant par délégation du Président.

D'une part,

ET

Les Organisations Syndicales Représentatives représentées par les Délégués Syndicaux d'AIRBUS ATR

D'autre part,

Après information du Comité d'Entreprise le 20 octobre 2016, déclarent adhérer et reprendre en leur nom et pour leur compte l'intégralité des dispositions de l'Accord Cadre du 23 mai 2016 sur l'égalité et la mixité professionnelles au sein d'Airbus Group en France, signé le 23 mai 2016 entre AIRBUS GROUP en France et les coordinateurs syndicaux, tel qu'annexé à la présente.

La présente adhésion et l'accord qui y est annexé feront l'objet des formalités de dépôt conformément à la loi et à la réglementation applicables.

Fait à Blagnac, le .....15 NOV. 2016.....
En 8 exemplaires

Pour AIRBUS ATR
Eric ZANIN

Par délégation
Olga RENDA-BLANCHE

- Pour la CFE/CGC
  Christian CARRIE

- Pour la CFTC
  Frédéric ROMAIN

- Pour FO
  Jean-Jacques MARCEL